

**NOTE D'INFORMATION
RELATIVE AUX CONDITIONS D'EVACUATION
DE L'IUT DE SAINT-ETIENNE EN CAS D'ALARME INCENDIE**



En cas d'incendie, l'évacuation d'un bâtiment peut se révéler très complexe, en raison de l'influence du comportement humain, de la configuration des locaux, du type de personnes à évacuer. La situation d'urgence peut ainsi provoquer une désorganisation avec phénomène de panique. Aussi, afin de s'assurer que l'ensemble des personnels et usagers évacuent le plus rapidement possible et soient mis en sécurité, nous devons mettre en place une organisation interne.

1. Organisation technique :

En cas d'incendie, vous serez averti par le retentissement de l'alarme dans l'ensemble du bâtiment. L'alarme incendie peut être déclenchée par 2 dispositifs:



⇒ **Les déclencheurs manuels** : ce qui implique une action volontaire par celui qui découvre l'évènement en appuyant sur le boîtier. Ces derniers se situent à proximité des sorties de secours des escaliers (boîtiers rouges).



⇒ **Les détecteurs Incendie** (détecteurs optiques de fumée) qui déclenchent automatiquement l'alarme incendie. Les détecteurs sont actuellement localisés dans nos différents locaux.

Les cheminements d'évacuation possibles du bâtiment sont les suivants :

Bâtiment A - Administration:

- Escalier central
- Sortie de secours salle du personnel
- Echelle de secours latéral

Sortie par le hall central vers le point de rassemblement – parking haut.

Sortie par le hall central vers le point de rassemblement – parking bas.

Bâtiment I - Amphithéâtre:

- **Amphi Jaune** : sortie par le hall des amphis ou par la sortie arrière
- **Amphi Bleu** : sortie par le hall des amphis ou par la sortie arrière (accès personnes en situation de handicap)
- **Atelier** : sortie par le hall des amphis

Point de rassemblement – parking haut.

Bâtiment B – BU – SIMMAV – TC - GEA:

- **R+4** : sortie par le hall des amphis (BU notamment) ou escalier descendant (sortie en R+2)

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+3** : escalier descendant (sortie en R+2) – pour la partie BU (sortie arrière ou escalier montant et sortie en R+4)

Point de rassemblement – parking bas.



Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+2 : sortie par accès latéral le plus proche**

Point de rassemblement – parking bas.

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+1 : sortie par accès latéral le plus proche ou escalier montant (sortie en R+2)**

Point de rassemblement – parking bas.

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

Bâtiment F – GACO:

- **R+3 : escalier descendant (sortie en R+2)**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+2 : sortie par accès latéral le plus proche (côté GEA ou salle des profs)**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+2 : amphi indigo : sortie par le bas de l'amphi**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

Bâtiment G – GB:

- **R+2 : sortie sous le porche**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+3 : de plain-pied par accès latéral le plus proche**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+4 : escalier descendant : sortie en R+3**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

- **R+5 : escalier descendant : sortie en R+3**

Point de rassemblement – sous bâtiment GACO (F).

Bâtiment C – MP :

- **R+1 : sortie latérale**

Point de rassemblement – parking haut.

- **RDC : sortie centrale – escalier montant**

Point de rassemblement – parking bas.

Bâtiment D – GMP :

- **RDC : sortie atelier (des 2 côtés de l'atelier)**

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+1 : sortie hall GMP (sortie aussi coté bâtiment GB)**

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+2 : escalier descendant (sortie hall GMP) ou sortie latérale**

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+3 : escalier descendant (sortie au R+2)**

Point de rassemblement – parking haut.

Bâtiment E – GEII :

- **RDC - ancien bâtiment : sortie principale ou sortie arrière du bâtiment**

RDC - nouveau bâtiment : sortie principale centre de vie – sortie arrière du bâtiment

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+1 - ancien bâtiment : escalier descendant (sortie RDC) ou sortie latérale (escalier descendant)**

R+1 - nouveau bâtiment : escalier descendant (sortie RDC)

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+2 – ancien bâtiment : escalier descendant (sortie RDC ou sortie R+1)**

Point de rassemblement – parking haut.

Bâtiment H – Infirmerie – Salle Robert Martin - CROUS :

- **RDC : sortie CROUS**

Point de rassemblement – parking haut.

- **R+1 : sortie hall principal – sortie de secours office**

Point de rassemblement – parking haut.

2. Organisation humaine :

2.1 Qui est concerné ?

La sécurité concerne tout le monde.

L'organisation de l'évacuation ne prend pas en compte l'organisation par service mais la distribution des locaux.

Dans ce cadre, des chargés d'évacuation sont donc désignés par secteur pour s'assurer de l'évacuation de leur secteur (salle de réunion, bureaux, sanitaires, locaux associatifs, vide sanitaire accessible, salle libre-service) dès le retentissement de l'alarme incendie.

2.2 Quand évacuer ?

Dès le retentissement de l'alarme incendie, l'évacuation doit être immédiate et se dérouler dans le calme mais rapidement.

2.3 Que faire ?

- Pour l'ensemble des occupants : évacuer les locaux par les issues de secours les plus proches, direction l'extérieur.
- Pour les personnels « équipiers d'évacuation » : il s'agit d'évacuer également les locaux en vérifiant préalablement que dans leur secteur d'évacuation, l'ensemble des occupants a bien évacué sinon leur demander de bien vouloir sortir des locaux. Avoir une attention particulière sur les salles de réunion, bureaux « associations étudiantes », sanitaires, salle de restauration. **Attention** certains bâtiments ont des vides sanitaires accessibles. Penser également aux personnes qui travaillent en extérieur proche des bâtiments concernés. Des plans d'évacuation sont disposés dans toutes les circulations.
- Pour les personnels « équipiers incendie » (formés au maniement d'extincteurs et à la lecture des centrales) : il s'agit, une fois appelé, d'effectuer la levée de doute. Dans le cas d'un feu déclaré :
 - soit il est maîtrisable, il utilise l'extincteur,
 - soit il est non maîtrisable, il appelle les pompiers (18) puis l'accueil (3300).

2.4 Si une personne handicapée se trouve dans votre secteur d'évacuation :

Le cheminement d'évacuation sera fonction de la localisation de l'incendie et de la présence ou non de fumée dans le secteur d'évacuation.

Si vous êtes en présence d'une personne handicapée, aidez-la, faites-vous aider si besoin, et favorisez la sortie de plain-pied.

Rôle équipiers évacuation :

- ⇒ Dès le retentissement de l'alarme incendie, guider les usagers vers la sortie de secours la plus proche.

- ⇒ Pour les personnels responsables de salles pédagogiques (enseignants, moniteurs, responsables de libre accès...) : il s'agit de guider les usagers des salles vers la sortie de secours la plus proche et de les amener vers le point de rassemblement ;
- ⇒ Pour les personnels BIATSS (administratifs et techniques) : il s'agit de vérifier et de guider tous autres usagers vers la sortie de secours la plus proche ;
- ⇒ Pour chacun, de veiller au respect des règles édictées.
- ⇒ Jalonner les circulations et s'assurer que les personnes dans les salles de réunion, salle de détente, les sanitaires ont bien évacué.
- ⇒ Si vous êtes en présence d'une personne handicapée, aidez la en favorisant les accès extérieurs de plain-pied.
- ⇒ Interdire à toutes personnes de revenir sur leurs pas.
- ⇒ Éviter que les personnes ne stagnent devant les issues de secours mais les diriger vers les points de rassemblement.
- ⇒ Veiller à ce que personne n'entre dans les locaux avant d'en avoir reçu l'autorisation, ni de circule sur le site tant que le risque n'est pas levé.
- ⇒ **Se retrouver avec les assistants de prévention et la direction devant l'infirmérie pour débriefer sur ce qui a été contrôlé ou pas afin de faciliter l'intervention des pompiers le cas échéant.**

Rappel consignes générales :

- Fermez les fenêtres et les portes avant de quitter le local (sans fermer à clé)
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Evacuer par la sortie de secours la plus proche
- Rejoindre le point de rassemblement le plus proche
- Ne pas revenir sur ses pas une fois le bâtiment évacué même après la fin de retentissement de l'alarme incendie, attendre que l'ordre nous soit donné
- Pour les personnels enseignants, rester avec son groupe d'étudiants et s'assurer de la présence de tous les étudiants (appel ou autre moyen de contrôle)

Point de rassemblement :

Les points de rassemblement sont situés parking bas, parking haut, sous bâtiment GACO (F), chaque secteur étant dirigé vers un ou deux points de rassemblement.



